



Pays du Centre Bretagne et de Pontivy : des enjeux liés à l'emploi et aux services pour une population en mutation et en croissance

Les pays du Centre Bretagne et de Pontivy forment un territoire peuplé de 140 000 habitants. Ayant récemment renoué avec une croissance démographique stimulée par un apport migratoire, notamment d'ouvriers et de familles avec enfants, le territoire présente toujours une forte spécificité dans les activités agricoles et agroalimentaires. Cependant, le secteur tertiaire est l'unique moteur de la croissance de l'emploi. Par ailleurs, malgré une hausse de la qualification de sa main-d'œuvre, le territoire présente quelques signes de fragilité sociale, davantage perceptibles chez les jeunes.

Isabelle Baudequin et Bernard Gestin, Insee

Composés de 96 communes, les pays du Centre Bretagne et de Pontivy comptent au 1^{er} janvier 2013, 139 200 habitants. Ils forment un territoire s'étalant du sud des Côtes-d'Armor au nord du Morbihan, traversé par deux axes structurants : les RN 164 reliant Rennes à Châteaulin et 24 reliant Rennes à Lorient. Sa densité de population (54 habitants au km²) est parmi les plus faibles des pays bretons. Peuplées respectivement de 14 000 et de 9 700 habitants, les deux principales villes, Pontivy et Loudéac, regroupent moins de 20 % des habitants du territoire.

Une croissance démographique récente grâce à l'apport de nouvelles populations

Avec une augmentation annuelle moyenne de la population égale à 0,7 % depuis 1999, les pays du Centre Bretagne et de Pontivy renouent avec une croissance démographique qui leur faisait défaut à la fin du siècle dernier (*figure 1*). Le rythme de croissance y reste cependant inférieur à celui de la région. Le gain de population repose uniquement sur le solde migratoire

(différence entre le nombre d'arrivées et de départs), le solde naturel (différence entre le nombre de naissances et de décès) étant quasi nul. En 2011, environ 5 500 personnes provenant du reste du territoire métropolitain ont emménagé dans les deux pays alors que 5 100 personnes les ont quittés. La majorité de ces mouvements s'opère au sein de la région, particulièrement dans le Morbihan. Ces migrations intrarégionales comptent pour 54 % des arrivées et 75 % des départs. Le solde migratoire est ainsi

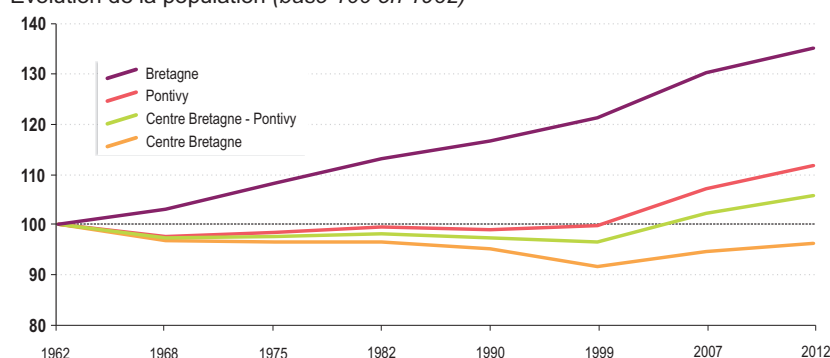
négatif avec les autres pays bretons (- 650) mais positif avec les autres régions françaises, notamment l'Ile-de-France.

Des départs de jeunes mais des arrivées de familles avec enfants

À l'instar de l'ensemble des territoires peu denses en Bretagne, les jeunes de 18 à 24 ans ont tendance à quitter ce territoire pour poursuivre leurs études ou trouver un premier emploi. Chaque

1 Une croissance récente de la population plus rapide dans le pays de Pontivy

Évolution de la population (base 100 en 1962)



Source : Insee, recensements



année le déficit migratoire réduit de près de 5 % l'effectif de cette tranche d'âge. C'est pour cette classe d'âge que l'impact des mouvements migratoires sur la structure de la population est le plus fort.

En revanche, le solde migratoire est positif pour les familles avec enfant(s). Ces dernières représentent 28 % de l'ensemble des ménages sur ce territoire contre 26 % dans la région. Proposer un cadre de vie adapté aux besoins et aux attentes de ces nouveaux arrivants apparaît alors comme un fort enjeu de développement de ce territoire.

L'installation de ces familles avec enfant(s) contribue par ailleurs à freiner le vieillissement de la population. En 2012, on compte 112 jeunes de moins de 19 ans pour 100 personnes âgées de 65 ans ou plus contre 107 cinq ans plus tôt. Le rythme du vieillissement y est donc moindre qu'en moyenne régionale, même si la population reste plus âgée qu'en Bretagne (42,1 ans en moyenne contre 41,2).

Une augmentation de la population active plus forte qu'au niveau régional

En corollaire de cette attractivité pour les familles, le territoire voit sa population

active croître un peu plus que la région (+ 5,1 % entre 2007 et 2012 contre + 4,1 % en moyenne régionale). Sa structure par catégorie sociale ne se modifie toutefois que légèrement avec toujours une forte proportion d'ouvriers et d'employés en rapport avec la présence marquée de l'industrie. Le niveau de qualification de la main-d'œuvre a cependant un peu plus progressé sur le territoire que dans la région. En effet, la part des cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires a augmenté de 1,5 point sur la période pour atteindre 26,5 %. Pour autant, cette proportion reste bien inférieure à celle de la région (37 %).

En matière d'emploi, un territoire de plus en plus connecté avec l'extérieur

Les pays du Centre Bretagne et de Pontivy offrent 59 000 emplois. Ce nombre d'emplois est particulièrement élevé sur le territoire avec 103 emplois pour 100 actifs occupés, contre 99 pour la région (figure 2). Un nombre d'emplois supérieur à celui des résidents en emploi est généralement l'apanage des territoires urbains : cette caractéristique constitue donc une spécificité du

territoire. Le marché du travail y est par ailleurs de plus en plus connecté avec l'extérieur. En 2012, 11 000 navetteurs vont quotidiennement exercer un emploi en dehors du territoire alors que 13 000 viennent y travailler (contre respectivement 9 900 et 12 000 en 2007). Cependant, le marché du travail reste encore relativement autonome puisque 80 % des résidents en emploi y travaillent.

En cinq ans, le nombre d'emplois offerts et d'actifs en emploi a augmenté au même rythme. En revanche, les différences apparaissent par catégorie sociale, notamment pour les plus qualifiées. Ainsi, pour les cadres, le rapport entre le nombre d'emplois offerts et le nombre d'actifs en emploi a fortement diminué bien qu'il reste encore élevé (110 emplois pour 100 actifs en emploi).

Le tertiaire unique moteur de l'emploi entre 2007 et 2012

Entre 2007 et 2012, le nombre d'emplois a progressé de 2,3 % au sein du territoire, soit un gain annuel de 260 emplois (figure 3). Cette croissance, trois fois plus faible que sur la période 1999-2007, est identique à celle de la région. Le tertiaire est le seul secteur créateur d'emplois avec un gain net annuel de 540 postes, les autres secteurs étant en repli.

Néanmoins, avec près de 34 000 emplois, le poids du tertiaire (57 %) reste nettement inférieur à celui de la région (74 %). Au sein du tertiaire, l'emploi évolue plus favorablement que dans la région dans toutes les activités, particulièrement dans le commerce, créateur de plus de 600 emplois.

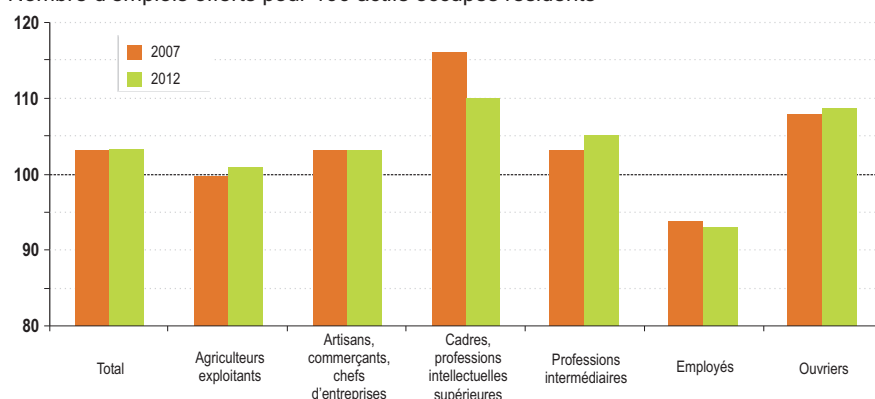
Des pertes d'emplois dans les IAA et l'agriculture

Entre 2007 et 2012, l'industrie dans les pays du Centre Bretagne et de Pontivy a certes perdu des emplois (- 3 %), mais résiste mieux qu'au niveau régional (- 7 %). Avec encore 15 000 emplois, l'industrie concentre près d'un quart des emplois du territoire soit presque deux fois plus que dans l'ensemble de la région. Les pertes d'emplois industriels se concentrent dans certains domaines de l'agroalimentaire. C'est principalement le cas pour la viande et les fruits et légumes. Ces pertes ne sont pas compensées par des gains d'emplois observés dans les autres activités industrielles comme la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ou la métallurgie et fabrication de produits métalliques.

En amont, l'agriculture enregistre également une perte de 800 emplois en 5 ans, dont 700 pour le seul Centre Bretagne. Cette diminution de 12 % des effectifs est supérieure de 3 points à la baisse d'emplois

2 Cadres : 110 emplois offerts pour 100 actifs en emploi résidents

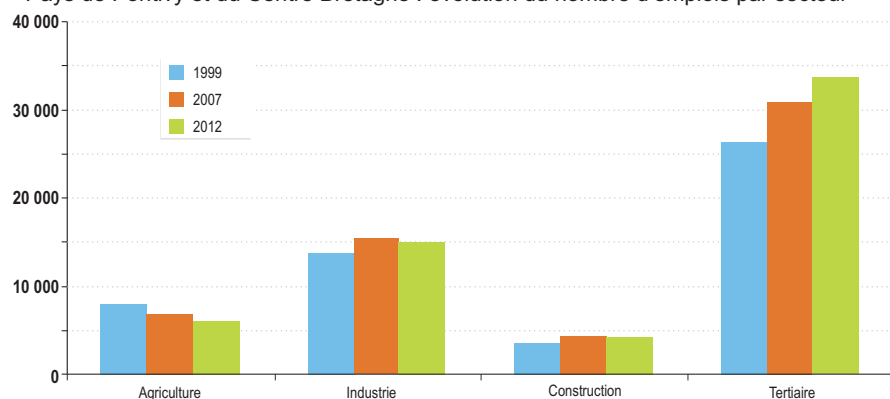
Nombre d'emplois offerts pour 100 actifs occupés résidents



Source : Insee, recensements 2007 et 2012

3 Un territoire avec encore un quart des emplois dans l'industrie

Pays de Pontivy et du Centre Bretagne : évolution du nombre d'emplois par secteur



Source : Insee, recensements 1999, 2007 et 2012

constatée au niveau régional.

Les fragilisations de l'agriculture et de l'agroalimentaire constituent un fort enjeu dans la mesure où ces deux secteurs abritent près de 30 % des emplois du territoire. L'agroalimentaire pèse près de sept emplois industriels sur dix. Même si les 200 établissements employeurs sont disséminés sur l'ensemble du territoire, l'emploi dépend fortement de quelques établissements. Ainsi, les quatre plus grands (Kerméné, Ronsard, la Société Bernard et le Centre d'élaboration des viandes) emploient le quart des salariés de l'agroalimentaire (figure 4).

Enfin, contrairement au niveau régional, le secteur de la construction perd lui aussi des emplois sur le territoire entre 2007 et 2012.

Un emploi sur deux dépend de centres de décisions extérieurs au territoire

Dans une économie de plus en plus globalisée, la dépendance économique des emplois à des centres de décision¹ locaux ou extérieurs, représente un enjeu important pour un territoire.

En 2012, dans les pays de Pontivy et du Centre Bretagne, près de la moitié des salariés travaillent dans des établissements dont le centre de décision est extérieur au territoire. Néanmoins, plusieurs établissements sont dépendants de grands groupes français ce qui assure une certaine pérennité de l'emploi.

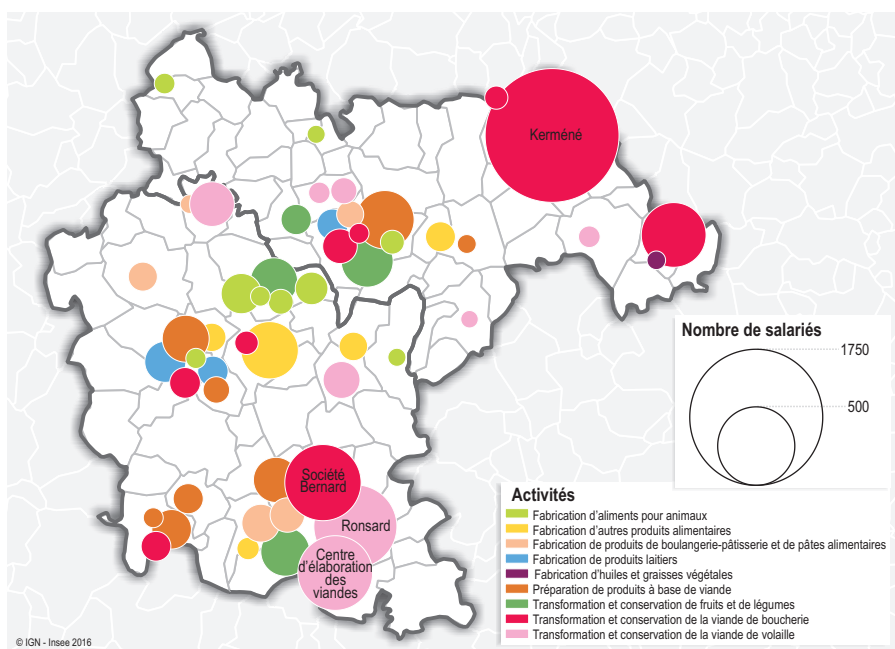
À l'inverse, près d'un quart (23,4 %) des emplois salariés des entreprises ou groupes dont le siège est localisé sur le territoire se situent en dehors des pays du Centre Bretagne et de Pontivy. Ce « taux de contrôle » est légèrement supérieur au taux régional (20 %). Pour les industries agroalimentaires, ce taux est bien supérieur à la moyenne bretonne (37,5 % contre 17,4 %). Le dynamisme entrepreneurial local se traduit dans cette propension des entreprises à ainsi se développer hors du territoire.

Des niveaux de vie inférieurs à la région

Les niveaux de vie médians 2012 (*définitions*) des pays du Centre Bretagne (18 570 €) et de Pontivy (18 970 €) sont inférieurs à celui de la Bretagne (19 800 €) (figure 5). La forte proportion d'ouvriers et d'employés dans ce territoire explique en grande partie ce constat. Dans le détail, les niveaux de vie les plus élevés se situent à Pontivy, dans ses communes limitrophes, et autour de Loudéac. Le taux de pauvreté (*définitions*) est plus élevé dans le pays du Centre Bretagne (12,4 %) que dans celui de Pontivy (10,9 %) alors que la moyenne régionale est à 10,5 %. Globalement, ce taux de pauvreté est plus important sur la

4 Quatre établissements emploient le quart des salariés de l'agroalimentaire

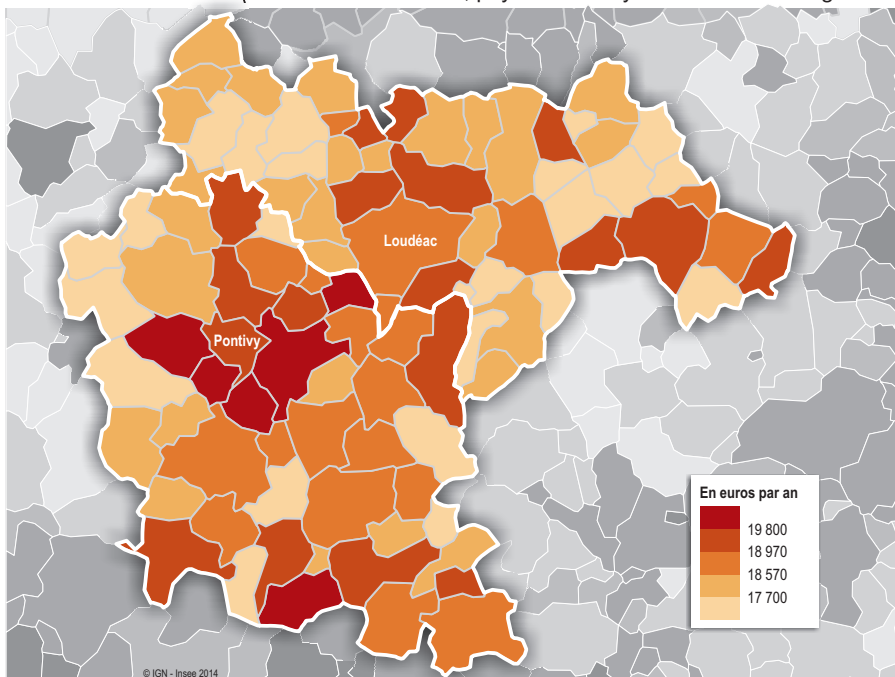
Les établissements de l'industrie agroalimentaire de 30 salariés ou plus en 2012



Source : Insee, Clap au 31/12/2012

5 Des niveaux de vie relativement peu élevés

Niveau de vie médian par commune en 2012, pays de Pontivy et du Centre Bretagne



Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2012

partie ouest du territoire.

Des fragilités sociales plus perceptibles chez les jeunes

Les jeunes sont une population potentiellement fragile en raison des difficultés qu'ils peuvent rencontrer pour s'insérer dans la vie active. Dans les pays du Centre Bretagne et de Pontivy, 20 % des jeunes de

18 à 24 ans ne sont pas insérés sur le marché du travail ou dans le système scolaire contre 17,8 % dans la région (figure 6). Être sans diplôme ou avoir un diplôme peu élevé (type Brevet) constitue un handicap pour l'insertion professionnelle. Sur le territoire,

1- Tête de groupe si l'établissement appartient à un groupe ou siège social de l'entreprise dans les autres cas.

6 Des jeunes plus fréquemment en difficulté au sein du territoire

Indicateurs de fragilité sociale (en %)

	Pays de Pontivy et du Centre Bretagne	Bretagne
Part de la population couverte par le RSA socle non majoré	2,9	3,5
Part de la population couverte par l'allocation adulte handicapé (AAH)	3,2	3,1
Part de la population couverte par la Cnam bénéficiaire de la CMUC	3,8	4,3
Part des enfants vivant dans une famille dont les parents n'ont pas d'emploi et ne sont ni retraités ni étudiants	5,7	6,6
Part de couples avec un seul actif parmi les familles d'employés et d'ouvriers	18,8	19,2
Part des ménages dont la personne de référence est au chômage	4,5	5,4
Taux de retard à l'entrée en 6 ^e	11,5	10,0
Proportion de jeunes de 18 à 24 ans non insérés (ni étudiants ni en emploi)	20,0	17,8
Proportion de personnes non scolarisées n'ayant aucun diplôme ou un CEP ou un BEPC		
parmi les 20 - 24 ans	15,8	14,2
parmi les 25 - 34 ans	12,4	9,9

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, *Filosofi* 2012 ; Pôle emploi, *DEFM* au 31 décembre 2014 ; MENESR-DEPP, *Système d'information Scolarité - enquête n°16 sur les établissements privés hors contrat, année scolaire 2011-2012* ; Insee, *Recensement de la population 2012 exploitation principale et exploitation complémentaire* ; Cnaf 2013 ; Cnam 2013.

15,8 % des 20-24 ans et 12,4 % des 25-34 ans sont dans cette situation, soit des proportions plus élevées qu'au niveau régional (respectivement 14,2 % et 9,9 %). Par ailleurs, à la rentrée 2011, 11,5 % des jeunes du territoire entrant en classe de sixième sont en retard d'au moins un an sur leur cursus scolaire normal contre 10 % en Bretagne.

La précarité augmente plus que dans la région

Avec des effets durables sur les situations de pauvreté, la crise économique semble plus affecter le territoire que la région.

Ainsi, entre 2011 et 2013, le nombre d'allocataires du RSA socle seul et du RSA socle et activité (*définitions*) a plus augmenté en moyenne annuelle qu'en Bretagne (+ 9,1 % contre + 7,2 %). Cette croissance du nombre d'allocataires est à relier avec l'augmentation des demandeurs d'emploi. En effet, le nombre de demandeurs d'emploi des catégories A, B ou C (sans emploi ou avec une activité réduite, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi) progresse un peu plus que dans la région, en particulier parmi les demandeurs d'emploi de plus d'un an (+ 15,3 % par an en moyenne contre + 13,4 % en Bretagne).

Le taux de chômage reste inférieur à la moyenne régionale

Au 3^e trimestre 2015, les taux de chômage des zones d'emplois des pays du Centre Bretagne et de Pontivy s'élèvent respectivement à 7,3 % et à 8,3 % de la population active. L'augmentation sur un an est du même ordre qu'au niveau régional (+ 0,3 point) et les niveaux atteints sont les plus élevés observés ces douze dernières années. Ces taux restent cependant inférieurs au taux de chômage observé au niveau régional (9,1%). ■

Le Service Public de l'Emploi de Proximité (SPEP) Loudéac-Pontivy est à l'œuvre

Le Service Public de l'Emploi de Proximité (SPEP) travaille sur le périmètre des pays du Centre Bretagne et de Pontivy à l'accompagnement des mutations économiques et pour l'emploi. Ce territoire présente en effet des fragilités socio-économiques dues à une activité peu diversifiée et fortement impactée par la crise agricole. Les préfectures des Côtes-d'Armor et du Morbihan, avec le soutien de la Direccte, ont réalisé avec l'Insee Bretagne un état des lieux statistique sur la situation démographique et économique de ces deux pays, qui alimente leur réflexion. La situation de ce territoire étant comparée à un référentiel régional.

Définitions

Niveau de vie : revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc identique pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Revenu disponible : comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Taux de pauvreté : correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Comme Eurostat et les autres organismes statistiques des pays européens, l'Insee mesure la pauvreté monétaire de

manière relative alors que d'autres pays (comme les États-Unis ou l'Australie) ont une approche absolue. Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian. En France métropolitaine, ce seuil est égal à 990 € par mois en 2012.

Revenu de Solidarité active (RSA) : allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti. Le revenu garanti est calculé comme la somme d'un montant forfaitaire, dont le montant varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfant(s) à charge et d'une fraction des revenus professionnels des membres du foyer, fixée par décret à 62 %.

Si les ressources initiales du foyer sont inférieures au montant forfaitaire, la différence s'appelle le RSA socle. Le complément de revenu d'activité éventuel, égal à 62 % des revenus d'activité, s'appelle le RSA activité. Selon le niveau de ressources du foyer par rapport au montant forfaitaire et la présence ou non de revenus d'activité, un foyer peut percevoir une seule composante du RSA ou les deux.

Pour en savoir plus

- Tableau de bord des pays de la région Bretagne (mars 2016) http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=2&ref_id=1179
- Le pays du Centre Bretagne : des enjeux d'interconnexions avec son environnement et de cadre de vie pour sa population / Isabelle Baudequin ; Insee. - Dans : *Insee Analyses Bretagne* N° 4 (2014, juillet). 4 p.
- Renouvellement ou reconversion : des enjeux qui varient selon les métiers et les territoires bretons / Christophe Leroy et Christine Levesque, Gref Bretagne - Hervé Bovi et Valérie Molina, Insee ; - Dans : *Insee Analyses Bretagne* N° 29 - (2015, novembre). 4 p.
- Fiches territoriales - GPECT (décembre 2015) <http://www.gref-bretagne.com/Publications/Secteurs-et-metiers/Diagnostic-regional/Fiches-territoriales-GPECT>

Insee Bretagne
36, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :
Olivier Biau

Rédacteur en chef :
Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :
Jean-Paul Mer

ISSN 2416-9013
© Insee 2016

